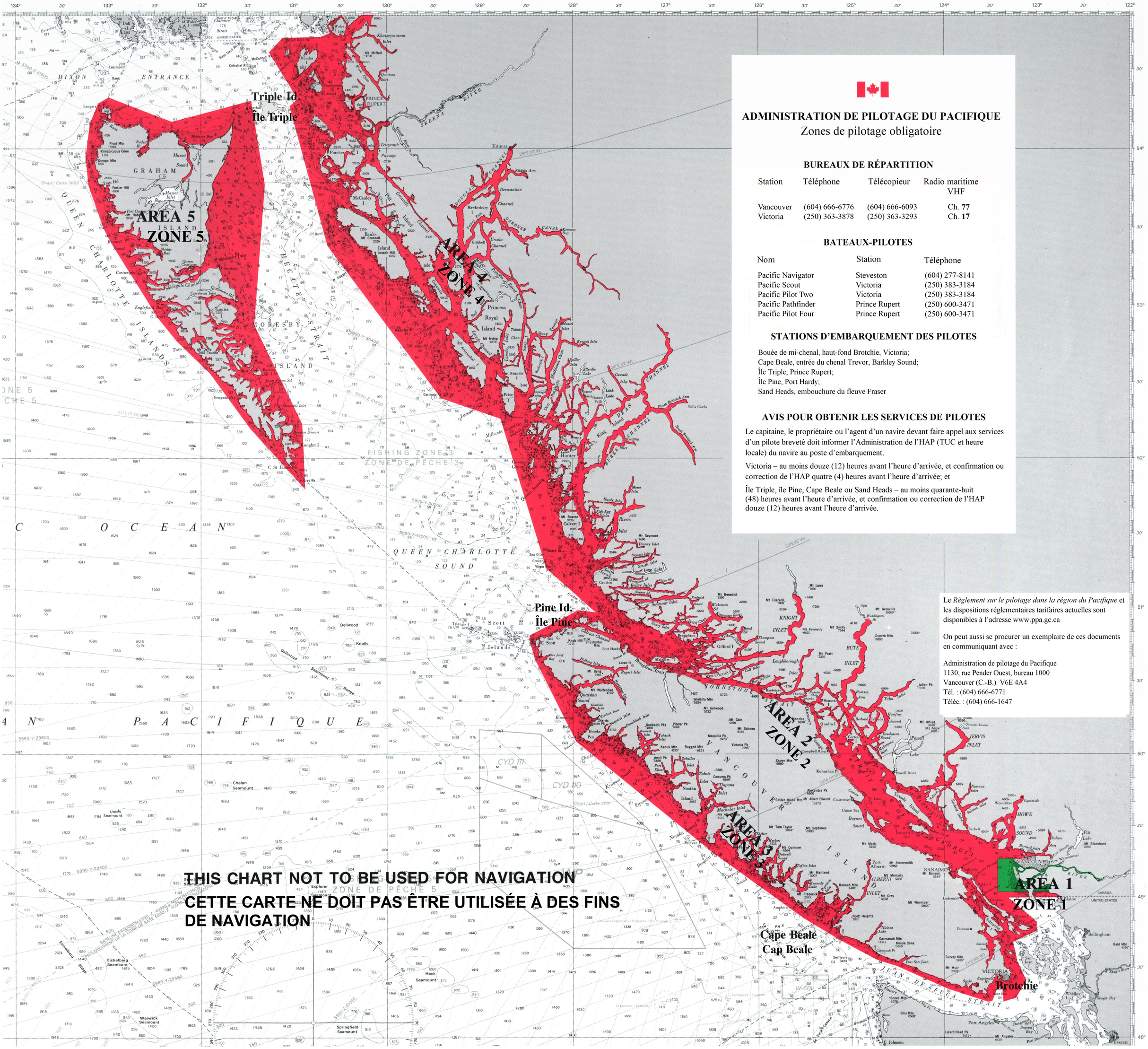

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DU PACIFIQUE

Zones de pilotage obligatoire

BUREAUX DE RÉPARTITION

Station	Téléphone	Télécopieur	Radio maritime VHF
Vancouver	(604) 666-6776	(604) 666-6093	Ch. **77**
Victoria	(250) 363-3878	(250) 363-3293	Ch. **17**

BATEAUX-PILOTES

Nom	Station	Téléphone
Pacific Navigator	Steveston	(604) 277-8141
Pacific Scout	Victoria	(250) 383-3184
Pacific Pilot Two	Victoria	(250) 383-3184
Pacific Pathfinder	Prince Rupert	(250) 600-3471
Pacific Pilot Four	Prince Rupert	(250) 600-3471

STATIONS D'EMBARQUEMENT DES PILOTES

Bouée de mi-chenal, haut-fond Brotchie, Victoria;
Cape Beale, entrée du chenal Trevor, Barkley Sound;
Île Triple, Prince Rupert;
Île Pine, Port Hardy;
Sand Heads, embouchure du fleuve Fraser

AVIS POUR OBTENIR LES SERVICES DE PILOTES

Le capitaine, le propriétaire ou l'agent d'un navire devant faire appel aux services d'un pilote breveté doit informer l'Administration de l'HAP (TUC et heure locale) du navire au poste d'embarquement.

Victoria – au moins douze (12) heures avant l'heure d'arrivée, et confirmation ou correction de l'HAP quatre (4) heures avant l'heure d'arrivée; et

Île Triple, île Pine, Cape Beale ou Sand Heads – au moins quarante-huit (48) heures avant l'heure d'arrivée, et confirmation ou correction de l'HAP douze (12) heures avant l'heure d'arrivée.

Le *Règlement sur le pilotage dans la région du Pacifique* et les dispositions réglementaires tarifaires actuelles sont disponibles à l'adresse www.ppa.gc.ca

On peut aussi se procurer un exemplaire de ces documents en communiquant avec :

Administration de pilotage du Pacifique
1130, rue Pender Ouest, bureau 1000
Vancouver (C.-B.) V6E 4A4
Tél. : (604) 666-6771
Téléc. : (604) 666-1647